



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E200543

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2027

ÉDITÉ LE

02/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Aubenas

Siret : 907 587 323 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 90758732.3-0

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO SV75018041T19297

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO SV75018041T19297

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : S2B CONSTRUCTION

1445 ROUTE DE VENTE CUAL  
07110 LARGENTIERE

Téléphone : 07 61 04 58 67

Portable : 07 61 04 58 67

Fax :

Site Internet :

E-mail : s2bconstruction@yahoo.com

Responsabilité légale :  
BENALI SAMI PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                   | 04/10/2023           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 23/09/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/10/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 04/10/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.